|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NATIONSUNIES** |  | **EP** |
|  |  | **IPBES**/2/16/Add.5 |
| Description: EP | **Programme des Nations Unies pour l’environnement**  | Distr.: générale26 septembre 2013FrançaisOriginal : anglais |

**Plénière de la Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques**

**Deuxième session**

Antalya (Turquie), 9–14 décembre 2013

Point 4 a) de l’ordre du jour provisoire[[1]](#footnote-1)\*

Programme de travail initial de la Plateforme :
programme de travail pour la période 2014–2018

Étude de cadrage initiale pour l’évaluation méthodologique accélérée de la conceptualisation, de la détermination
et de la comptabilisation de la valeur de la biodiversité
et des services écosystémiques

Note du secrétariat

1. Introduction
2. Reconnaissant la nécessité de faire avancer le programme de travail pour la période 2014–2018 une fois celui-ci approuvé par la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques à sa deuxième session, le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire ont convenu d’établir, pour examen à ladite session, un certain nombre de documents de cadrage initial tenant compte de la hiérarchisation des demandes, suggestions et contributions présentées à la Plateforme et des produits définis dans le projet de programme de travail (IPBES/2/2). On trouvera dans la présente note l’étude de cadrage initiale pour une éventuelle évaluation accélérée de la conceptualisation, de la détermination et de la comptabilisation de la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques. Elle a été réalisée conformément au projet de procédures pour l’établissement des produits de la Plateforme (IPBES/2/9).
3. Portée, bien-fondé et utilité

 A. Portée

1. L’objectif de l’évaluation méthodologique accélérée qu’il est proposé d’entreprendre est d’évaluer le bien-être humain (aussi bien subjectif qu’objectif); la conceptualisation de la valeur; la manière dont les valeurs, les croyances et les normes guident les comportements et les décisions; la formation de la valeur; les méthodes de détermination de la valeur (valeur économique marchande et non marchande, valeur du point de vue de la santé humaine, et valeur sociale (économique et non économique) partagée); et les méthodes de comptabilisation applicables aux écosystèmes ainsi qu’aux services d’approvisionnement, de régulation et culturels qu’ils fournissent.

 B. Bien-fondé

1. L’évaluation proposée répond à la nécessité de définir un point de comparaison permettant de procéder plus facilement à des évaluations mondiales, régionales, sous-régionales et thématiques cohérentes tenant compte des limites au plan de la disponibilité de données.

 C. Utilité

1. L’évaluation aboutira à l’élaboration de directives pour les évaluations thématiques et les évaluations régionales, sous-régionales et mondiales, ainsi que d’outils politiques permettant d’incorporer les valeurs économiques, les valeurs liées à la santé et les valeurs non économiques dans les processus décisionnels des gouvernements, du secteur privé et de la société civile.
2. Plan des chapitres
3. Il est envisagé de présenter les résultats de l’évaluation accélérée dans un rapport comprenant les neuf chapitres décrits ci-après.
4. Le chapitre 1 introduira le sujet du bien-être humain et la notion de bien-être subjectif et objectif, les constituants et déterminants du bien-être et la distinction entre valeurs sociales individuelles et partagées.
5. Le chapitre 2 examinera comment les valeurs sont conceptualisées; comment les croyances, les valeurs et les normes guident les comportements et les décisions; comment la formation de valeurs s’est effectuée dans le passé et les facteurs qui contribuent à cette formation aux niveaux individuel, familial, communautaire, infranational, national, régional et mondial; et comment la formation de valeurs se fait dans diverses conditions extérieures et intérieures.
6. Le chapitre 3 introduira les concepts de détermination et de comptabilisation de la valeur (en se penchant sur l’application, l’utilité et la complémentarité de ces deux approches différentes) et expliquera l’importance ainsi que l’utilisation des valeurs économiques et non économiques et des systèmes de comptabilisation lors de l’établissement d’évaluations, de la rédaction de rapports et de la prise de décisions. Il fera fond sur des travaux antérieurs, en particulier les travaux sur l’économie des écosystèmes et de la biodiversité; l’évaluation nationale des écosystèmes du Royaume-Uni de
Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, le programme WAVES (Comptabilisation de la richesse naturelle et valorisation des services écosystémiques) de la Banque mondiale; INCIES, le projet turc axé sur la formation des groupes d’intérêt et l’établissement de directives pour l’intégration de la conservation de la nature dans le système économique; les travaux du Comité d’experts sur la comptabilité économique et environnementale de l’ONU; le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée de l’ONU, et le Rapport sur la richesse globale. Y seront abordés, entre autres, les sujets suivants :
7. Les valeurs totale et marginale, l’actualisation, les limitations, les incertitudes, les principes d’analyse économique, les stocks et les flux de services écosystémiques, et les implications sectorielles et macroéconomiques;
8. Les interactions entre l’économie et l'environnement, y compris les stocks d’actifs environnementaux et leurs variations;
9. Les questions théoriques d’évaluation de la biodiversité; la valeur d’existence, les coûts d’opportunité (perte non réversible de biodiversité), les valeurs partagées et l’utilisation de la théorie du portefeuille (groupage);
10. Les différents degrés de durabilité;
11. Les taux marginaux de substitution et de transformation du premier et du second ordre;
12. La valeur économique totale – valeur d’usage (utilisation directe), valeur de non-usage (utilisation indirecte), valeur de transmission ou d’existence et valeurs sociales individuelles et partagées;
13. L’évaluation dans une perspective à long terme des évolutions des systèmes sociaux-écologiques liés;
14. Les implications des futurs flux de services écosystémiques, y compris pour l’équité intergénérationnelle;
15. La théorie et les applications pratiques des systèmes de comptabilité nationale.
16. Le chapitre 4 portera sur les méthodes et approches économiques pertinentes pour les services écosystémiques comme, par exemple, l’ajustement des prix du marché à la valeur, la contribution au rendement, les coûts évités, la fonction de production, le comportement observé et expérimental et les préférences déclarées, dans divers domaines touchés par les services écosystémiques, dont les suivants : production agroalimentaire, quantité et qualité de l’approvisionnement en eau, santé humaine, stockage de carbone, récréation et tourisme, pollinisation, production d’énergie, dépollution, assimilation des déchets et valeurs d’usage et de non usage de la biodiversité. La nécessité de se pencher sur les risques et incertitudes, l’incertitude irréductible entourant la répartition des risques pour certains éléments des événements futurs sera également abordée.
17. Le chapitre 5 examinera les services écosystémiques qui apportent des contributions dans le domaine de la santé (en prenant en compte et en évitant le comptage double de ceux qui pourraient être examinés en rapport non seulement avec la santé, mais également avec d’autres domaines comme la nutrition et la santé humaine, tels qu’analysés aux chapitres 4 et 6). Au nombre des sujets abordés se trouveront les méthodes d’évaluation de la valeur des services écosystémiques par rapport à la santé mentale (par exemple, le sentiment d’appartenance), la santé physique et l’engagement social.
18. Le chapitre 6 sera axé sur les méthodes d'évaluation de la valeur partagée, plurielle et sociale des écosystèmes (par exemple la conceptualisation de la valeur culturelle et sociale et de la valeur non économique partagée dans le cas, entre autres, des services écosystémiques culturels et de leurs avantages spirituels et esthétiques, et des méthodes de comparaison des valeurs individuelles agrégées (monétaires et non monétaires) avec les valeurs partagées).
19. Le chapitre 7 comprendra une discussion de la manière de passer de la théorie à la pratique dans les systèmes de comptabilité environnementale tels que le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée. Parmi les sujets abordés se trouveront les liens avec les comptes nationaux, les concepts, les principes et procédures, les cadres, les méthodes et les études de cas qui testent la capacité de ces systèmes satisfaire les besoins aux plans de la communication d’informations et des politiques.
20. Le chapitre 8 étudiera l’actuelle capacité de travailler avec les techniques de valorisation, d'évaluation et de comptabilité évaluées, en faisant ressortir les lacunes en matière de connaissances et d'expertise. Il se penchera sur les activités de renforcement des capacités nécessaires pour permettre aux intervenants de tenir compte de la valeur, de l'évaluation et de la comptabilité dans les évaluations sous-régionales, régionales et mondiales.
21. Le chapitre 9 examinera la création d'un cadre pour l'intégration de l'approche et des valeurs écosystémiques dans les processus d'évaluation, d'élaboration des politiques et de prise de décisions. Il comprendra, entre autres, un cadre conceptuel, une typologie des outils, des méthodes et une évaluation des barrières et des opportunités, y compris les coûts liés à la mise en œuvre.

IV. Déroulement et calendrier des travaux

1. Le déroulement et le calendrier des travaux envisagés pour la réalisation de l’évaluation sont indiqués dans le tableau ci-après.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière à sa deuxième session examine et approuve l’étude de cadrage initiale établie par le Groupe d’experts multidisciplinaire (14 décembre 2013). |
| Quatrième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par l’intermédiaire du secrétariat, demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de désigner des experts (coprésidents de l’équipe chargée du rapport, auteurs coordonnateurs principaux, auteurs principaux et éditeurs-réviseurs) pour réaliser l’évaluation sur la base des résultats de l’étude de cadrage approuvée par la Plénière (9 décembre 2013–10 janvier 2014). |
| 2014 | Premier trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par courriel et par téléconférences, choisit les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux, les auteurs principaux et les éditeurs-réviseurs, en appliquant les critères de sélection approuvés (voir IPBES/2/9) (11–24 janvier 2014). |
| Premier/deuxième/troisième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux établissent l’avant-projet de rapport et de résumé à l’intention des décideurs (25 janvier–25 juillet 2014). Les auteurs se réunissent en février pour progresser dans l’élaboration du plan annoté et des sections et chapitres qui leur ont été assignés et de nouveau début juillet pour finaliser le rapport et établir le résumé à l’intention des décideurs. |
| Troisième trimestre | L’avant-projet de rapport et de résumé à l’intention des décideurs est examiné par les experts, les gouvernements et les autres parties prenantes (26 juillet–12 septembre 2014). |
| Troisième/quatrième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux révisent l’avant-projet de rapport et de résumé à l’intention des décideurs sous la supervision des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire. Les auteurs et les éditeurs-réviseurs ainsi que quelques membres du Groupe d’experts multidisciplinaire se réunissent une fois pour établir le projet final de rapport et de résumé à l’intention des décideurs (13 septembre–7 novembre 2014).  |
| Quatrième trimestre | Le résumé à l’intention des décideurs est traduit dans les six langues officielles de l’ONU (8 novembre–5 décembre 2014). |
| Quatrième trimestre | Le projet final de rapport et de résumé à l’intention des décideurs est adressé aux gouvernements et aux autres parties prenantes pour examen final (6 décembre 2014 – 6 février 2015). |
| 2015 | Premier trimestre | Les gouvernements envoient par écrit au secrétariat leurs observations sur le résumé à l’intention des décideurs au plus tard le 31 janvier 2015. |
| Premier trimestre | La Plénière examine et accepte le rapport et approuve le résumé à l’intention des décideurs (après le 8 février 2015). |

V. Coût estimatif

1. Le tableau ci-après montre les coûts estimatifs, en dollars des États-Unis, de l’évaluation accélérée et de l’établissement du rapport correspondant.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *Année* | *Poste de dépense* | *Hypothèses* | *Coût* |
| 2014 | Première réunion des auteurs (80 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau +1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 85 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (64 x 3 000 dollars) | 192 000 |
| Deuxième réunion des auteurs (80 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 85 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (64 x 3 000 dollars) | 192 000 |
| Troisième réunion des auteurs (80 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux +18 éditeurs-réviseurs + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 104 participants) (25 % en nature) | 18 750 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (78 x 3 000 dollars) | 234 000 |
| Appui technique | 1 poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 75 000 |
| 2015 | Participation de deux coprésidents et de deux auteurs coordonnateurs principaux à la troisième session de la Plénière | Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (3 x 3 000 dollars) | 9 000 |
| Diffusion du rapport d’évaluation (résumé à l’intention des décideurs (10 pages) et rapport (200 pages)) et activités de sensibilisation | Traduction du résumé à l’intention des décideurs dans les six langues officielles de l’ONU, publication, activités de sensibilisation | 117 000 |
| **Total** |  |  | **867 750** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

1. \* IPBES/2/1. [↑](#footnote-ref-1)